

La patrie suisse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **72 (1933)**

Heft 38

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-225426>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tes et les basses classes étaient en parfaite égalité pour ce qui est des droits politiques. Après la mort, en revanche, on enterrait les familles nobles dans un cimetière particulier.

Du reste, déjà pendant la vie, on faisait une différence entre les enfants des bourgeois et ceux des habitants. Ces derniers ne faisaient point leur instruction religieuse avec les premiers ; semaine et dimanche, y compris la préparation à la Ste-Cène, ils avaient un catéchisme spécial.

Dans cette même époque, la maison de force et celle des orphelins, faisaient bon ménage ensemble. Encore dans la seconde moitié du siècle dernier, à Zurich, les deux établissements étaient réunis ; les enfants des pauvres vivaient sous le même toit que les malfaiteurs.

En 1778, la séparation n'était pas même complète ; un décret de cette année porte que par forme d'essai, depuis le nouvel an jusqu'à Pâques, les enfants logés au pénitencier seront menés sous escorte à la maison des orphelins et ramenés de même.

En 1797, à St-Gall, les deux établissements de ce genre étaient aussi réunis.

En 1820, à Lausanne, les forçats étaient encore enfermés à l'hospice cantonal.

En 1780, à Glaris, une servante zuricoise fut exécutée comme sorcière. Elle était accusée d'avoir, par son art magique, paralysé la jambe d'un enfant de neuf ans, et de l'avoir amené à cracher des épingles. Bon nombre de personnes croyaient fermement qu'elle avait fait avaler à sa victime de la graine d'épingles dans un gâteau enchanté, en suite de quoi, la graine avait produit des épingles dans le ventre. Cette manière de voir ayant été critiquée dans un journal, le gouvernement de Glaris s'en montra fort offensé et porta plainte en tribunal contre l'auteur de l'article.

En 1788, dans le canton des Grisons, il était rare que la paie d'un ministre s'élevât à 300 florins ; beaucoup de pasteurs n'en recevaient que 150 à 200. Aussi les ministres du culte devaient-ils aller en journée chez les paysans et gagner leur vie par le travail de leurs mains. Beaucoup d'entre eux tenaient l'école en hiver. Plus d'un pasteur devait prêcher dans deux paroisses, le dimanche ; dans ce cas, il lui fallait quitter la cure le matin avant jour, pour soigner le bétail dans les Alpes ; après quoi il revenait faire ses deux sermons ou même prêcher dans trois paroisses. Cela fait, il retournait dans l'Alpe, d'où il revenait pour faire le service du soir. Plus d'un de ces pasteurs devait prononcer avec une expression toute spéciale la partie de l'Oraison Dominicale qui dit : Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

En 1772, se trouvaient à Rome, à Naples, en France, en Espagne, en Sardaigne et en Hollande près de 39.000 hommes de troupes suisses capitulées. A la fin du dix-septième siècle, le petit canton de Zoug fournissait à lui seul 1100 soldats à l'étranger.

Le 9 janvier 1797, à Genève, le Conseil rendit une ordonnance défendant de qualifier si aisément du titre de Madame les femmes de toute classe.

Berne adopta les mœurs et usages des Français un siècle avant les autres cantons de la Suisse. En 1699, on trouvait des services à café dans les maisons les plus opulentes. Le thé ne vint que plus tard. Le café ne se répandit et ne fut d'un usage général que de 1710 à 1740. En 1740, le baillif zuricois de Regensberg devint recevoir la visite d'un baillif bernois du voisinage, pria son frère d'aller en ville acheter six cuillers à café en laiton : « Il faut, observait-il, que je singe les petits maîtres pour recevoir un étranger. »

Enfin, en 1797, à Grüningen, canton de Zurich, la place d'huissier pour les affaires concernant le bétail étant devenue vacante, tous les gens du bailliage se réunirent sur la prairie afin de procéder à une nomination. Les aspirants se présentèrent en personne et se recommandèrent de leur mieux. Un des candidats offrit trente kreutzers à chaque électeur, plus un banquet

bien soigné aux chefs, s'il était nommé. De nos jours, cela s'appellerait de la brigue, et on le défendrait. On n'en brigue pas moins, cependant, mais sous main ; la forme seule est changée, quand au fond la brigue est souvent aussi grossière qu'autrefois. Un autre aspirant ne se permit pas, il est vrai, ce moyen de corruption ; il fonda ses prétentions sur l'assurance qu'ayant été élevé au milieu du bétail, il connaissait les maladies des animaux, entre autres la morve et le farcin.

J. Z.

Ils étaient deux. — Oui, monsieur, tel que vous me voyez, j'ai fait cinquante kilomètres à pied en sept heures.

— Cinquante kilomètres, ce n'est pas croyable.

— Demandez à votre ami Durand, il était avec moi.

— Oh ! alors, ça ne m'étonne plus, si vous étiez deux pour les faire !

LE VEAU

SITOT le souper terminé, je me levai et, une bonne pipe entre les dents, je sortis.

C'était le meilleur moment de la journée, où il fait bon marcher dans l'air frais, voir tout au fond, dans la vallée, les brouillards pâles se traîner, et s'allumer ces myriades de lumières qui clignotent nerveusement. Devant soi, quand on lève la tête, on peut suivre la marche du soleil sur le massif des Diablerets : ce morceau de montagne flamboyant qui diminue, diminue par le bas, comme un lingot se refroidissant lentement. Les rocs passent du rose lumineux au gris, au violet foncé, puis s'embront d'un coup dans les ténèbres de la vallée.

Chaque soir, j'aimais suivre ce sentier creusé à flanc de coteau dans les herbes parfumées qui vous trempent les pieds. Tout de suite on se sent seul. Le village, peuplé de Lausannois en vacance, bruyants, poseurs, s'enfoncent derrière un mamelon, à mesure que vous descendez. Voici un petit bois, immobile et piqué sur la pente raide. Les clous des souliers glissent sur les aiguilles serrées. Il vaut mieux se laisser aller en ployant les branches qu'on lâche brusquement et qui se redressent en sifflant. Et là, assis sur une pierre sèche, le menton dans la paume de la main, on se laisse envelopper entièrement par ce silence puissant.

En rentrant, je fis un crochet pour saluer le père Budry. Avec son fils, un solide gaillard blond, au front bas et plissé, il habitait un petit « mazot » patiné par la pluie et le soleil. Ils n'étaient que les deux, faisant leur cuisine, allant au foin, au bois ou raccommmodant leurs habits. Deux hommes durs au travail, sobres et taciturnes. Un soir, comme aujourd'hui, que je passais là, je leur avais donné un coup de main pour rentrer une de ces énormes luges aux fers recourbés, chargée d'herbe. Et on avait parlé. Ils s'étaient apprivoisés de me voir fumer de leur tabac, sans sourcilier. Comme ils ne sortaient pas beaucoup, ils me posèrent des questions sur le village :

— Ont-ils beaucoup d'étrangers par là-haut ?

— Non, très peu. Mais passablement de Lausannois, des Genevois aussi.

Le père Budry fit un signe de la main. Et je compris que, pour eux, tout ça, c'était des « étrangers » !

— Des gens qui ne savent pas que faire de leur temps !

Et l'on s'était mis à parler du bétail, des récoltes.

La glace était rompue. Et depuis ce soir-là, j'aimais venir m'asseoir à côté d'eux sur l'épaisse planche de sapin, un peu branlante, qui servait de banc.

En approchant du chalet, je vis le vieux père Budry, installé à sa place familière, le dos contre la paroi encore tiède. Il me serra la main et se glissa un peu pour me faire une place. Je m'étonnai de ne pas voir son fils :

— Alors, Frédéric vous a laissé tout seul ?

Il y eut un silence. Le père Budry tira une ou deux bouffées de sa pipe à couvercle de fer, l'enleva de sa bouche :

— Oh ! ben, il est d'abord là !

Et après un nouveau silence, comme répondant à une question :

— Il est descendu à Aigle.

Tout au bout du sentier, se perdant dans la nuit, on vit deux formes qui avançaient, qui prirent corps ; et bientôt, je reconnus Frédéric coiffé de son large feutre fané. Derrière lui, tiré au bout d'une corde, un veau, un pauvre petit veau, haut sur pattes, désorienté et tout tremblant. Frédéric, me voyant, toucha le bord de son chapeau :

— Soir !

Je lui rends son salut. Le père Budry s'était levé.

— Alors ! Ça-t'y été, par là-bas ?

Son fils, occupé à attacher l'animal, bredouilla une réponse :

— Oh ! ben voilà ! Tu sais !

Maintenant le père tournait autour du veau, lui caressait l'échine, le palpait, se parlant à lui-même :

« Du mince, ma foi, du mince ! Ça n'a que la peau et les os ! »

Et il revint s'asseoir sur le banc, ralluma sa pipe, tout en mesurant de l'œil son veau.

Tout le monde se taisait. Le petit vent du soir s'était levé, tout doucement. Une grande herbe se balançait. Quelque part, derrière le bois, un troupeau sortait pâturer.

Frédéric avait détaché le veau et se tenait immobile, attendant le jugement de son père qui semblait perdu dans ses pensées. Enfin, s'adressant à son fils, ayant accepté son sort, il dit avec un soupir :

— Rentre-nous c'te bête, Frédéric... avant que le vent nous l'emporte !!

Benj. Guex.

La Patrie Suisse. — Dans « La Patrie Suisse » du 16 septembre : l'ouverture du XIV^e Comptoir Suisse, les manœuvres et le défilé de la 2^e division, la mort du roi Faycal et la réception du nouvel ambassadeur d'Allemagne à Berne, la fête des jeux nationaux à Berne, etc. Un article fort original de Pierre Deslandes, sur les vins du Léman, est illustré de belles photographies d'Emile Gos. Une page sur la semaine de la lumière, à Berne, une autre sur les oiseaux de chez nous, des nouvelles, une causerie de N. Jeanmonod, complètent le numéro.

LE TROISIÈME ŒIL

UN jour que j'arpentais à Vevey le quai de l'embarcadere au bas de la place du Marché je vis, paisiblement assis sur un banc, un ancien camarade de classe, Irénée Guignétoile, le fils d'un honorable Fribourgeois immigré dans le canton de Vaud.

Il y avait fort longtemps que nous nous étions perdus de vue et je n'avais gardé de lui que le souvenir de son nez retroussé et de ses joues aussi rouges qu'une tomate bien mûre. En l'abordant, je le félicitai de son invariable bonne mine, puis nous causâmes de ce que la vie avait fait de nous depuis l'époque où l'école tentait de nous modeler le cerveau.

— Et actuellement de quoi vis-tu et à quoi t'occupes-tu ? lui dis-je.

— Je souffre énormément de la crise, parce que je vis de crédit et que personne ne se soucie plus d'avancer des fonds à un génie bien trop modeste, fut sa réponse.

— Tiens, toi, un génie ! Et en quel domaine, je t'en prie ?

Piqué de mon ton quelque peu narquois, Irénée se redressa d'un vif mouvement et levant les yeux au ciel selon une vieille habitude, il ajouta :

— Je suis un inventeur et le jour où j'arriverai à intéresser suffisamment de personnes à mon sort et à mes inventions, je n'aurai plus de soucis et l'humanité marchera de progrès en progrès. Si tu me promets de te taire, je veux bien te mettre dans la confidence.

Avant que j'eusse eu le temps de lui dire si je consentais à garder le secret, Guignétoile continua de me conter ses projets.

— Quand le Créateur fit sortir l'homme du néant...

— Il me semble que tu remontes bien haut dans l'histoire du genre humain !

— Mais, pourquoi pas ? Il faut bien aller à la genèse des choses quand on veut raisonner sen-